

Service Environnement  
Développement Local  
13-15 rue Réaumur  
26103 Romans-sur-Isère Cédex  
04 75 70 68 94

Agriculteurs et forestiers du territoire

Valence, le 10/11/2017

Nom du contact : Gaelle WATEL  
[gaelle.watel@valenceromansagglo.fr](mailto:gaelle.watel@valenceromansagglo.fr)

Objet : Invitation

Mesdames, Messieurs,

Consciente de la richesse du monde rural et de sa contribution réelle à notre identité territoriale, l'agglomération Valence-Romans Agglo a souhaité se mobiliser pour soutenir le développement agricole et forestier (DAF) du territoire.

En 2016, nous avons ainsi élaboré, avec de nombreux acteurs locaux, une stratégie du développement agricole et forestier 2016-2020. Elle s'est concrétisée autour d'une charte multipartenariale (synthèse au verso) qui définit les orientations prioritaires qui nous ont semblées être importantes à soutenir et à accompagner, afin de conforter ces activités, les développer et les promouvoir.

Afin de vous présenter ces ambitions et les actions qui en découleront dès 2017, nous avons le plaisir de vous inviter à une des réunions d'information suivantes :

- Mercredi 8 février à 17h au Lycée du Valentin à Bourg les Valence, amphithéâtre du Vercors.
- Lundi 13 février à 17h à Triors, Salle des associations, 3 Place de la St Vincent
- Mardi 14 février à 17h à Montvendre, salle de la Mairie

Ces réunions seront l'occasion pour vous de prendre connaissance de la politique de votre agglomération en faveur du monde agricole et forestier, pour mieux en bénéficier ou vous y associer.

Espérant vous voir nombreux lors de ces occasions, je vous prie de croire en mes meilleures salutations.

*bien à vous*

Nicolas DARAGON  
Président  
Maire de Valence

Fabrice LARUE  
Vice-président  
Maire de Clérieux

## Synthèse de LA CHARTE DAF de l'agglomération

Elle s'articule autour de :

- 3 grandes **AMBITIONS** stratégiques/enjeux prioritaires
- 7 grands objectifs structurant ces 3 ambitions
- 2 **leviers** transversaux
- Une gouvernance participative et collaborative spécifique

**Priorité spécifique:** « Projets et initiatives s'inscrivant et relevant de pratiques respectueuses de l'environnement ».

### **AMBITION 1**

Renforcer la place de l'activité agricole et forestière dans le développement local et l'économie de proximité

#### OBJECTIF 1 : LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET FORESTIERE SUR LE TERRITOIRE

- Œuvrer en faveur de l'installation et transmission
- Encourager l'organisation et l'évolution des filières locales en lien avec les besoins agricoles et forestiers
- Soutenir le maintien de l'activité et l'emploi local

#### OBJECTIF 2 : LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE CROISSANTE DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET FORESTIERE

- Soutenir la diversification économique par le tourisme rural
- Solliciter davantage le monde agricole et forestier pour des activités de services auprès des territoires
- Favoriser la participation croissante du monde agricole et forestier à la production d'énergie renouvelable et aux économies d'énergie
- Encourager la diversification par l'activité socio-éducative et pédagogique

#### OBJECTIF 3 : LA STRUCTURATION DE L'ESPACE RURAL

- Soutenir les démarches d'aménagement de l'espace agricole, générateurs d'emploi
- Encourager l'aménagement de l'espace forestier, l'organisation de la filière forestière et ses débouchés locaux

### **AMBITION 2**

Renforcer la qualité et l'autonomie alimentaire du territoire

#### OBJECTIF 4 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES CIRCUITS COURTS

- Encourager et soutenir les initiatives locales en faveur des circuits courts
- Accompagner les consommateurs dans leurs pratiques d'achats

#### OBJECTIF 5 : INVESTIR ET STRUCTURER LA RESTAURATION HORS FOYER PUBLIC POUR UN RECOURS CROISSANT aux produits locaux

- Un accompagnement des communes
- Un accompagnement des producteurs
- Une participation active au renforcement de la première transformation locale

### **AMBITION 3**

Renforcer la protection de la ressource en eau et favoriser l'innovation en faveur de la qualité environnementale

#### OBJECTIF 6 : LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Renforcer les pratiques alternatives dont l'agriculture biologique : programme d'action global AB
- Régulation des prélèvements quantitatifs de la ressource en eau.

#### OBJECTIF 7 : SOUTIEN A LA RECHERCHE, L'EXPERIMENTATION ET L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

- Soutenir la recherche, l'expérimentation et l'innovation environnementale
- Accompagner la mobilisation effective du monde rural dans le changement de pratiques en anticipation au changement climatique

### **LEVIER 1 : Préserver et valoriser le foncier agricole et forestier**

- L'intégration des enjeux agricoles et forestiers dans les démarches d'aménagement du territoire et les documents de planification
- Une gestion et une animation foncière pro-active

### **LEVIER 2 : Renforcer l'éducation et la promotion des richesses rurales**

- L'information et la sensibilisation en milieu scolaire
- L'information du grand public et la valorisation des richesses

Retrouvez l'ensemble de la Charte DAF sur [www.valenceromansagglo.fr/environnement](http://www.valenceromansagglo.fr/environnement)